

Dirk BECKERS

Directeur
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)
Commission européenne, W910
1049 Bruxelles

Bruxelles, le 24 mars 2020

M. le Directeur,

Nous espérons tout d'abord que vous et vos proches ne soyez pas affectés par la grave crise que nous connaissons actuellement.

Dans une note publiée mercredi dernier, l'INEA, l'agence que vous dirigez, indique qu'elle fait tout son possible pour assurer la continuité de ses activités, malgré la situation exceptionnelle liée au Covid-19. Dans ce contexte, nous avons appris que l'INEA pourrait signer avant le 31 mars l'accord de prorogation de la subvention accordée à l'entreprise TELT dans le cadre du projet de ligne à grande vitesse Lyon – Turin.

Outre le fait que les détails de cette possible prorogation ne nous ont pas été transmis malgré nos demandes répétées, il nous semble, qu'au vu du contexte actuel, la prudence et le bon sens impliqueraient de suspendre cette décision. En effet, le secteur des transports est touché de plein fouet par la crise actuelle, de nombreuses entreprises connaissent de graves difficultés financières et des projets urgents pourraient ne pas voir le jour. C'est pourquoi, la Commission européenne, et par conséquent l'INEA, doivent redoubler d'attention avant d'octroyer des financements publics. Et le cas échéant, rediriger ces financements vers des secteurs ou des projets prioritaires.

Par ailleurs, comme vous le savez, le projet de ligne à grande vitesse Lyon – Turin pose un certain nombre de problèmes. La justification économique se base sur des prévisions de trafic largement surestimées, comme l'a fait remarquer la Cour des comptes, le coût global du projet est exorbitant, des alternatives beaucoup moins onéreuses existent, les impacts négatifs sur l'environnement sont considérables et les avantages en termes d'émissions de gaz à effet de serre ne se feront sentir que dans, au minimum, 15 ans. De plus, l'entreprise TELT connaît des retards à répétition dans l'exécution des travaux remettant en cause sa fiabilité.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, M. le Directeur, de suspendre la validation de la prorogation de la subvention accordée à TELT et d'envisager la redirection des fonds vers des projets économiquement et écologiquement viables.

Nous nous tenons à disposition pour toute demande d'éclaircissement et vous remercions par avance pour votre coopération et votre réponse.

Bien à vous,

Leïla Chaïbi, députée européenne, membre de la commission TRAN

Anne-Sophie Pelletier, députée européenne, membre de la commission TRAN

Manuel Bompard, député européen, membre de la commission ENVI